

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20021415

2020/12/10
au greffe du Tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0692 924 448**

Nom

(en entier) : **ARTER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Quai de Willebroeck 6 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 3 décembre 2019)

L'assemblée décide de transférer le siège social actuellement situé Quai de Willebroeck 6, 1000 Bruxelles.

Le siège social sera désormais situé Chaussée de la Hulpe 166, 1170 Bruxelles.

Cette décision prendra effet à partir de ce jour.

Renaud Sabari

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).